

## **Le Comité d'information et de consultation (CIC) de Danone fait part de graves préoccupations concernant le projet « Local First »**

Le CIC, qui s'est réuni le 28 juin 2021, a relevé qu'il manquait des éléments financiers importants dans les informations fournies par Danone à l'expert indépendant mandaté pour examiner son projet Local First. Il s'agit d'informations concernant la nature précise des 700 millions d'euros d'économies qui résulteraient de l'initiative Local First annoncée publiquement par le groupe.

Les membres du CIC ont donc suspendu leur avis du 28 juin dans l'attente des informations financières manquantes.

Ces informations ont à présent été fournies, l'expert indépendant les a analysées et le CIC, avec l'appui d'une majorité de ses membres, a modifié son avis officiel en conséquence.

L'avis final met l'accent sur les potentielles conséquences négatives de Local First pour les employé-e-s de Danone. Il a été officiellement présenté au groupe pour que les négociations locales visant à atténuer ces conséquences négatives puissent officiellement commencer et trouver une issue favorable. L'UITA et ses affiliées au CIC appuieront les affiliées locales demandant soutien et solidarité dans ce processus.

Les principales craintes concernant Local First exprimées par le CIC sont les suivantes :

- Que la société soit victime de pertes d'expertises liées aux spécificités par activité et aux spécificités géographiques (légales ou réglementaires) avec la mise en place de ces organisations mutualisées ;
- Que les talents de chez Danone, lassés par le rythme des réorganisations quittent le groupe aggravant les problématiques de pertes d'expertises ;
- Que les équipes RH en place ne soient pas en mesure d'assurer correctement la conduite de ce projet en un temps si court ;
- Que les questions relatives aux droits humains et à l'application des accords-cadres internationaux de l'UITA relèvent des directions locales alors que seule la direction centrale peut en garantir le respect ;
- Qu'il y est des impacts conséquents sur l'emploi des cols bleus alors que peu d'éléments sont mis en place pour les accompagner ;
- Que le court de la bourse ne remonte pas en dépit de l'annonce de Local First laisse présager l'annonce de nouveaux plans de restructurations ;
- Vu que sur les 700 millions d'euros annoncés au marchés seulement 380 millions sont concernés par le projet présenté au CIC, nous émettons de sérieuses craintes sur les conséquences pour Danone et ses salariés dans le cas où l'objectif des 700 millions ne serait pas atteint. Ces craintes sont renforcées par le fait que le reliquat concerne les projets locaux des forces de vente et le report de Local First dans des pays où le respect des droits humains se heurtent souvent à des difficultés locales.

L'avis officiel du CIC exhorte la direction de Danone :

- A adapter son calendrier de négociations et de mise en place du projet sur un temps plus long ;
- A renforcer les équipes RH pour permettre une conduite adéquate du projet ;
- De s'assurer de la compatibilité et de l'efficacité des nouvelles technologies avant leur mise en place ;
- D'assurer un reclassement et un programme de formation adapté et dans de meilleures conditions pour les salariés, et pour ceux qui ne pourraient pas être reclassés, une indemnisation à hauteur du préjudice subi ;
- A respecter les engagements pris sur la mise en œuvre du programme Future Skills sur chaque site concerné par Local First ;
- A renforcer les dispositifs de suivi et de mise en œuvre des accords-cadres de l'UITA et plus généralement des questions liées aux droits humains ;
- A mettre en place des comités de suivi au niveau national et international destinés à mesurer l'impact de local First sur les salariés (notamment sur les questions relatives au stress au travail).